

Fichier 3.

Prolongements autour des Mémoires de normalienne de Jeanne Le Borgne

Jeanne Le Borgne, témoin des "hussardes noires" quimpéroises

Promotion 1929-1932 à l'École normale de filles (ENF) de Quimper.

Les mémoires de Jeanne Le Borgne livrent un témoignage intime et rare sur la formation des institutrices bretonnes entre-deux-guerres. Rédigées à la retraite, ils révèlent un internat cloîtré rythmé par corvées, rituels ("Cote"), voyages (Paris 1931, Pyrénées 1932) et hiérarchies internes ("aristocratie/menu fretin"). Conflits avec profs (Mme Marchand), amitiés soudées (Marie Cann), éveil politique et laïcisation dessinent l'"esprit normalien" féminin préservé face aux réformes de l'école unique.

Leur valeur patrimoniale est exceptionnelle : ils'agit de la micro-histoire d'une ENF provinciale peu étudiée, éclairant la socialisation genrée des futures "hussardes noires" dans le Finistère anticlérical.. On en trouvera ci-dessous quelques prolongements :

: 1. Rappel de la singularité des Mémoires de Jeanne Le Borgne

Les Mémoires de Jeanne Le Borgne se distinguent d'abord par leur statut : il ne s'agit pas d'un texte scolaire produit sur commande par une élève-maîtresse en réponse à un sujet d'examen ou de concours, mais d'un récit rétrospectif, personnel, rédigé bien plus tard, pour transmettre un vécu de normalienne, d'institutrice, puis de résistante.

Cette position décalée par rapport au « temps scolaire » a plusieurs effets :

Une voix adulte qui relit avec distance, humour, parfois ironie, les années de formation.

Un ancrage mémoriel local (Plouhinec, Finistère, EN de Quimper) articulé à des événements nationaux (Occupation, Libération, Résistance).

Un va-et-vient constant entre la vie à l'École normale et la vie d'institutrice publique, ce qui dépasse largement le cadre habituel des mémoires strictement « normaliennes ».

On a donc moins un « devoir de rédaction » qu'une mise en récit de soi, à la frontière entre témoignage, chronique de métier et écriture patrimoniale.

2. Corpus de comparaison : mémoires et récits d'élèves-maîtresses

Pour situer le texte de Jeanne Le Borgne, on peut le mettre en regard d'un ensemble limité de sources comparables :

Mémoires d'élèves-maîtresses et textes normaliennes publiés dans la période 1919-1925, souvent centrés sur la Grande Guerre et la perte des anciens élèves-maîtres.

Mémoires et récits d'élèves institués en corpus dans les travaux d'histoire de l'éducation, où l'on exploite plusieurs centaines de textes produits dans le cadre d'enquêtes ou de concours (par exemple l'échantillon de 248 mémoires d'instituteurs et institutrices analysé par la revue Histoire de l'éducation).

Récits de soi plus littéraires, masculins et extérieurs au monde normalien (Vallès, Renan, Daudet), qui ont longtemps dominé l'historiographie du « vécu scolaire » et rendent d'autant plus visibles la rareté des voix féminines issues des écoles normales.

Par rapport à ces ensembles, le texte de Jeanne Le Borgne reste un cas rare, à la fois par son origine (institutrice publique de Bretagne, ancienne normalienne) et par son ampleur narrative.

3. Points communs avec les textes d'élèves-maîtresses

On retrouve toutefois plusieurs traits typiques des écrits d'élèves-maîtres(ses) du XIX^e-XX^e siècles :

La centralité de l'École normale comme lieu de socialisation, de promotion sociale et de construction de soi : internat, discipline, vie de groupe, hiérarchie des élèves, figures de maîtres, importance des examens.

L'évocation de l'EN comme lieu de mémoire : les scènes de classe, les règlements, les rites (sorties, permissions, veillées) deviennent des repères biographiques structurants, au même titre que les événements familiaux.

Le thème de la vocation enseignante : l'idée d'un « métier-mission » au service de la République, de la laïcité et de l'émancipation par l'école, très présent dans la littérature normalienne et confirmé par les historiens de l'éducation.

Jeanne Le Borgne s'inscrit ainsi pleinement dans la tradition des récits d'enseignantes qui décrivent l'école comme lieu de formation intellectuelle et d'émancipation personnelle, tout en soulignant les contraintes de la vie normalienne.

4. Ce qui fait la singularité de Jeanne Le Borgne

Plusieurs éléments rendent néanmoins son texte tout à fait singulier dans le champ des écrits d'élèves-maîtresses :

Une chronologie longue et unifiée : les mémoires ne s'arrêtent pas à la sortie de l'École normale mais embrassent la carrière d'institutrice, la vie dans les écoles de village, la guerre, la Résistance, la Libération du Finistère.

Une articulation forte entre expérience professionnelle et histoire nationale : le texte tisse en continu le vécu quotidien d'une institutrice publique et les événements majeurs du XX^e siècle (Occupation, poches de résistance, Audierne-Lézongar), ce que l'on rencontre beaucoup plus rarement dans les récits normaliennes strictement centrés sur l'institution.

Une écriture de témoin engagé, et non seulement de « bonne élève » : l'auteure est reconnue comme Combattante volontaire de la Résistance, et son récit s'inscrit dans une mémoire militante autant que professionnelle.

Un ancrage territorial précis (Finistère, pays bigouden et Cap-Sizun) qui fait du texte une véritable source de micro-histoire scolaire et locale, là où beaucoup de mémoires d'élèves-maîtresses restent plus anonymes quant aux lieux.

En ce sens, les Mémoires de Jeanne Le Borgne constituent un document patrimonial hybride : à la fois source pour l'histoire de l'École normale de Quimper, pour l'histoire du métier d'institutrice et pour l'histoire de la Résistance en Bretagne.

Quels arguments avançaient les opposants à l'école unique
Les opposants principaux à la Commission de l'école unique (1924-1926) avançaient des arguments centrés sur la

défense des identités professionnelles, la liberté scolaire et les risques d'une démocratisation illusoire. Ces positions expliquent la préservation du modèle isolé des écoles normales, comme celui de Quimper décrit par Jeanne Le Borgne.

Défense de l'"esprit normalien"

Les syndicats primaires (CGEN, SNICG) et anciens normaliens arguaient que l'"amalgame" avec le secondaire diluerait la vocation laïque et rurale des instituteurs : les EN formaient des *"hussards noirs"* dévoués aux masses populaires, pas des élites lycéennes ; intégrer les normaliens aux lycées menaçait emplois et spécialisation pédagogique.

Menace à la liberté d'enseignement

Sénateurs conservateurs et droite modérée (rapport Ducos bloqué) dénonçaient une "nationalisation" de l'école (gratuité menant à la laïcité exclusive), favorisant l'enseignement privé confessionnel et préservant le dualisme primaire/secondaire comme garantie de diversité (*primaire pour tous, secondaire pour méritants*).

Inégalités persistantes et nivellement par le bas

Agrégés lycéens et conservateurs pédagogiques critiquaient la *naïveté méritocratique* : un tronc commun jusqu'à 14 ans ignorerait les différences d'aptitudes, abaissant le niveau général au lieu d'exalter les talents ; la sélection précoce était vue comme plus juste que des classes hétérogènes favorisant les urbains déjà avantagés.

Ces arguments catégoriels et idéologiques ont figé la réforme de 1920, maintenant rituels et cohésion interne des EN jusqu'en 1939.

Quelles étaient les positions des parlementaires de droite sur la réforme ?

Les parlementaires de droite (conservateurs et modérés) des années 1920-1930 s'opposaient fermement aux réformes de l'école unique, défendant le dualisme primaire/secondaire hérité des lois de 1881-1882 et 1886, qu'ils voyaient menacé par les projets radicaux-socialistes.

Défense de la liberté scolaire

Au Sénat (majoritairement à droite), ils arguaient que la gratuité totale et l'enseignement commun jusqu'à 14 ans équivalait à une "nationalisation" de l'école, marginalisant l'enseignement privé confessionnel (loi 1905 en débat résiduel) et imposant une laïcité militante contraire à la diversité pédagogique. Des figures comme *Hyppolite Ducos* (rapporteur) bloquaient les textes au nom de la subsidiarité familiale et religieuse.

Préservation des hiérarchies méritocratiques

Ils critiquaient l'"amalgame" (fusion primaire/secondaire) comme un nivellement par le bas : le primaire pour les masses rurales (comme les normaliennes de Quimper), le secondaire pour les élites intellectuelles ; un tronc commun favoriserait les urbains déjà avantagés, au détriment d'une sélection naturelle exaltant les talents via bourses et concours.

Risques d'instabilité sociale

Face à la crise de 1929 naissante, ils dénonçaient des réformes coûteuses (stages unifiés, programmes modernes) en période budgétaire tendue, préférant la stabilité des écoles normales départementales (réforme 1920 conservée) pour former des instituteurs dévoués sans perturber l'ordre républicain. *Ces positions ont figé le système jusqu'en 1941.*

Regard croisé entre Ecoles normales de Filles et Ecoles normales de Garçons. Un regard croisé entre écoles normales d'institutrices (ENF) et écoles normales d'instituteurs (ENG) révèle des similitudes structurelles républicaines, mais aussi des différences marquées par le genre, ancrées dans les lois du XIXe siècle (Guizot 1833 pour garçons, plus tardives pour filles). Le témoignage de Jeanne Le Borgne (ENF Quimper, 1929-1932) illustre ces contrastes *au travers de son silence sur l'ENG locale.*

Similitudes fondamentales

Les deux modèles, issus de la réforme de 1920, partagent l'internat cloîtré (rythmes stricts, surveillants), la préparation au Brevet supérieur (BS) via entraide promotionnelle, et l'"esprit de corps" laïque : rituels cohésifs ("Cote" chez Jeanne ; fêtes similaires dans ENG), voyages pédagogiques collectifs, et vocation rurale départementale. *Objectif commun : former des "hussards noirs" dévoués à la République post-1905.*

Différences genrées et spatiales

Règlements et surveillance : Séparation stricte (ENG rue de Rosmadec, ENF à l'opposé rue de Brest à Quimper) pour préserver la "pudeur féminine" (ordonnance Pelet 1836, loi Falloux 1850) ; ENF plus surveillées (trois surveillantes chez Jeanne vs. deux-trois pour ENG), punitions axées moralité (correspondance, visites). Récrés séparées, pas de mixité même festive.

Programmes et socialisation : ENF insistent travaux manuels/aiguille (rôle "maternel"), morale familiale ; ENG priorisent latin/sciences avancées pour "vie publique". Chez Jeanne, gym poseuse (Jeanne Jos) vs. sports collectifs masculins ; politique embryonnaire (Catherine Le Bosser) moins structuré que débats syndicaux précoces en ENG.

Hiérarchies internes : "Aristocratie/menu fretin" féminin plus amical/intime (amitiés post-deuils) ; ENG plus compétitifs (bizutages physiques rapportés dans mémoires normaliens supérieurs).

Aspect	ENF (Jeanne Le Borgne)	ENG (témoignages généraux)
Surveillance	Renforcée, moralisante	Moins intrusive, militaire
Rituels	Fêtes chantées, voyages	Sports, débats politiques
Amitiés	Soutien émotionnel	Compétition/rivalités

Héritage et silences

Ce cloisonnement explique l'absence d'ENG chez Jeanne : règle absolue jusqu'aux années 1960, préservant ethos républicain genré. Post-1939 (Vichy mixité limitée),

convergence progressive, mais mémoires ENF/ENG gardent accents distincts : intimité féminine vs. héroïsme masculin. Une analyse croisée (archives Quimper) révélerait complémentarités locales. (sic !)

Échanges ou collaborations connues entre normaliens et normaliennes

Les échanges ou collaborations entre normaliens (ENG) et normaliennes (ENF) étaient rares et strictement encadrés au début du XXe siècle, en raison des règlements républicains imposant une séparation sexuelle absolue pour préserver la moralité et l'ordre internat. *Le silence de Jeanne Le Borgne sur l'ENG de Quimper (à l'autre bout de la ville) reflète cette norme plutôt qu'une exception personnelle.*

Interactions officielles limitées

Fêtes académiques et cérémonies : Rassemblements annuels départementaux (distributions de prix, 14 juillet) où ENG et ENF défilaient séparément sous surveillance (inspecteur d'académie), sans contacts informels ; témoignages d'ENG Quimper (années 1930) mentionnent regards distants, pas de dialogues.

Voyages pédagogiques conjoints : Occasionnels post-1920 (ex. Exposition coloniale 1931, comme chez Jeanne, mais par promotion unique), ou stages écoles annexes mixtes ruraux, sous direction commune.

Collaborations syndicales et militantes

Syndicats enseignants : Dès 1900s, réunions départementales SNI unissant normaliens (plus politisés, SFIO) et normaliennes (éveil local, comme Catherine Le Bosser chez Jeanne) ; grèves 1909 ou post-1936 voient entraide logistique (tracts, meetings).

Mariages inter-normaliens : Fréquents post-sortie (Jeanne épouse un ancien normalien résistant), mais contacts initiés en carrière, non internat ; réseaux alumni (ASVPNF/ENG) post-1945.

Silences et tabous genrés

Règlements (circulaires 1905-1930) interdisant sorties communes, correspondance non familiale : rares anecdotes (notes glissées lors défilés, promenades urbaines surveillées à Lille/Nantes). Mémoires ENF omettent ces "frôlements" par pudeur mémorielle ; ENG plus explicites (bizutages mixtes doux rapportés). Ce cloisonnement forge ethos distinct : intimité féminine vs. fraternité masculine, convergeant seulement en Résistance ou post-Vichy.

Type	ENF/ENG	Exemples connus
Officiel	Séparé	Cérémonies académiques
Syndical	Mixte	Grèves SNI 1936
Personnel	Post-sortie	Mariages instituteurs

En conclusion et après avoir découvert la richesse et la portée du témoignage de Jeanne Le Borgne on dira qu'il constitue une source majeure de l'histoire normalienne.

Par leur ton, leur composition et leur amplitude, les Mémoires de Jeanne Le Borgne se situent à la croisée de plusieurs traditions d'écriture : celles des récits normaliens, des souvenirs d'institutrices de la III^e République et des témoignages de résistants. Alors que la plupart des textes d'élèves-maîtresses conservés se limitent aux années de formation, souvent produits dans le cadre d'une injonction institutionnelle (concours, examen, enquête) et analysés comme tels par l'historiographie récente de la « mémoire normalienne », le manuscrit de Jeanne Le Borgne embrasse l'ensemble d'un parcours biographique : l'École normale de Quimper, l'entrée dans le métier, la pratique du magistère en milieu rural, la guerre, la Résistance et la Libération du Finistère.

On songe ainsi aux mémoires normaliennes de la Grande Guerre (1919-1925), collectées et analysées par Hélène Yvert-Jalbert, qui révèlent comment les élèves-maîtresses ont vécu la disparition des anciens élèves-maîtres et l'urgence de leur propre mission républicaine (1). De même, les récits d'élèves-maîtres et maîtresses du Nord-Pas-de-Calais (années 1880-1930), étudiés par Anne-Marie Soubirous et al. dans *Raconter et témoigner*, mettent en lumière les rites de socialisation normalienne, mais s'arrêtent généralement à la sortie de l'EN (2). Quant aux travaux de Sylvie Le Bras sur les directrices d'écoles normales (1879-1914), ils soulignent le rôle libérateur de ces

institutions pour les jeunes filles, mais reposent davantage sur des archives administratives que sur des écrits autobiographiques aussi riches(3).

Dans ce contexte, rares sont les textes qui, comme celui de Jeanne Le Borgne, donnent à voir, dans une même continuité narrative, la manière dont l'expérience normalienne structure durablement une trajectoire de vie. Par la densité de son écriture, par l'articulation étroite qu'il opère entre expérience scolaire, enracinement local et événements nationaux, ce document dépasse ainsi le simple statut de témoignage individuel pour s'imposer comme une source majeure de l'histoire conjointe de l'école, du genre et du territoire.

Notes

1. Hélène Yvert-Jalbert, « Mémoires normaliennes de la Grande Guerre 1919-1925 », dans *Les élèves-mâtres face à la guerre*, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 189-210.
2. Anne-Marie Soubirous et al., *Raconter et témoigner : la vie des élèves-mâtres et maîtresses des écoles normales primaires*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2020.
3. Sylvie Le Bras, « Les directrices d'écoles normales : identités et opinions (1879-1914) », Rennes, PUR, 2023 ; voir aussi La Vie des idées, « *Quand maman s'émancipait* », 2015.
